

# ASSEMBLÉE NATIONALE

# 14ème législature

lois de financement de la sécurité sociale Question écrite n° 70768

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Guillet appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le rapport de la Cour des comptes de septembre 2014 sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale. La Cour des comptes recommande dans les établissements de santé d'accélérer la diminution de la durée moyenne de séjour pour la faire converger avec celle constatée à l'étranger et redéfinir en conséquence les modalités de tarification de l'accouchement et de la naissance. Il lui demande de bien vouloir préciser si le Gouvernement entend suivre cette recommandation.

## Texte de la réponse

Le Gouvernement connait l'importance des recommandations de la cour des comptes pour l'aider dans la conduite du redressement des finances sociales. Ce rapport est extrêmement riche dans les propositions formulées et comporte des pistes de solutions intéressantes que la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes a demandé aux services compétents d'étudier attentivement. Le Gouvernement a déjà retenu certaines des recommandations et les met en oeuvre pour procéder au redressement des comptes sociaux. Il y associe les parlementaires à l'occasion du débat qui a lieu, chaque automne, lors de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale.

#### Données clés

Auteur : M. Jean-Jacques Guillet

Circonscription: Hauts-de-Seine (8e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 70768 Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

#### Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 9 décembre 2014, page 10141 Réponse publiée au JO le : 1er septembre 2015, page 6630